



Feuille d'information 11

Thème prioritaire «Boire de l'eau»

Evaluation des mesures de communication

Résumé

Plusieurs études ont récemment confirmé l'importance de l'eau pour une alimentation équilibrée et un poids corporel sain¹. Dès 2012, Promotion Santé Suisse a investi dans le développement de mesures de communication pour promouvoir l'eau du robinet comme boisson d'excellence. L'évaluation des prestations de Promotion Santé Suisse menée en 2015, dont les résultats seront présentés dans cette feuille d'information, révèle que ces investissements induisent des résultats positifs. Elle propose également des recommandations visant à améliorer ces résultats.

Périmètre de l'évaluation

Dès 2012, Promotion Santé Suisse a intégré la thématique «Boire de l'eau» dans les programmes «Poids corporel sain». Les mesures développées dans ce domaine s'inscrivent dans la stratégie de Promotion Santé Suisse ayant pour but de maintenir la tendance positive du développement de la part des enfants et adolescents en Suisse présentant un poids corporel sain. En parallèle, l'unité Alimentation et activité physique procède à un changement en termes de stratégie opérationnelle.

La communication liée au programme «Poids corporel sain» durant cette période adopte une nouvelle approche consistant à positionner Promotion Santé Suisse comme un centre de support national et un lieu de coordination pour les activités de communication des cantons. Ainsi, l'unité Communication a été chargée d'élaborer des packages prêts

à l'emploi à l'usage des Départements cantonaux en charge de la santé, avec lesquels Promotion Santé Suisse a initié les programmes d'action cantonaux (PAC).

Les éléments précités, à savoir les packages de communication ainsi que le repositionnement de Promotion Santé Suisse, sont au cœur de l'étude. La figure 1 propose un aperçu des acteurs concernés.

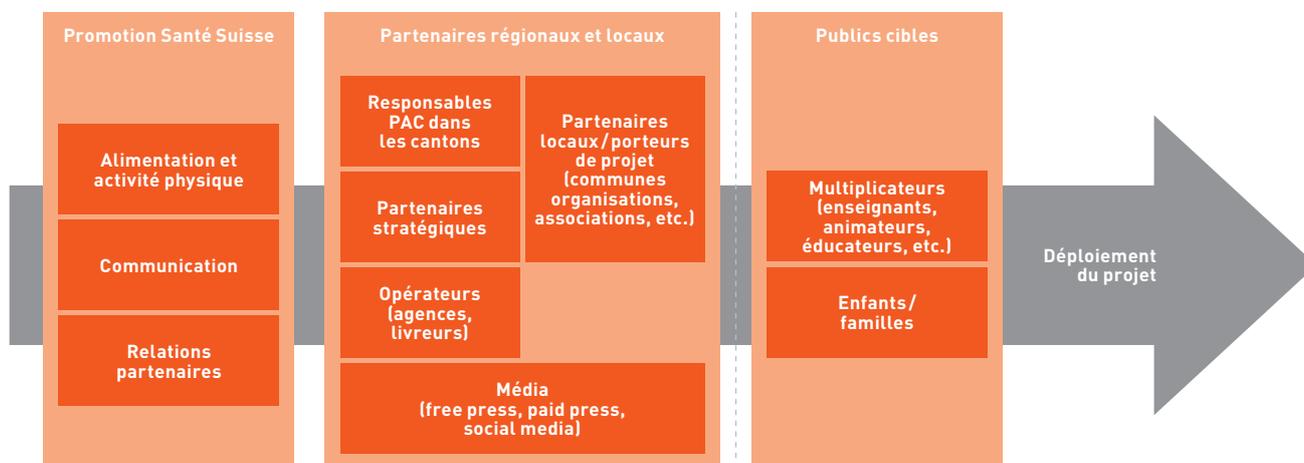
Table des matières

Périmètre de l'évaluation	1
Buts de l'évaluation	2
Méthodologie	2
Principaux résultats de l'évaluation	2
Recommandations	3
Réponse de la direction	3

¹Un état des lieux sur ces questions est proposé par Promotion Santé Suisse sur le lien suivant:

http://promotionsante.ch/assets/public/documents/2_fr/d-ueber-uns/5-downloads/Rapport_003_PSCH_2013-09_-_Boissons_sucrees_et_poids_corporel_chez_les_enfants_et_les_adolescents.pdf

FIGURE 1

Cartographie des acteurs concernés par les mesures «Boire de l'eau»

*Pas de recueil de données de première main.
Aspects non couverts par l'évaluation.*

Buts de l'évaluation

L'étude examine les mesures relatives à l'eau tant du point de vue de leur conception que de leur mise en œuvre et de leur accueil auprès des partenaires. Elle a pour but de constituer une base potentielle de légitimation pour les futurs investissements de Promotion Santé Suisse dans ce domaine. Elle vise également à générer des connaissances sur la mise en œuvre et de proposer des améliorations à apporter tant sur le plan du dispositif en place que sur les produits proposés par Promotion Santé Suisse.

Méthodologie

Après une revue documentaire, des entretiens exploratoires ont été menés auprès de la Fédération Romande des Consommateurs (FRC), partenaire institutionnel de Promotion Santé Suisse, ainsi qu'auprès des collaborateurs dans le projet de Promotion Santé Suisse. Ces entretiens ont permis d'affiner les questions d'évaluation et d'identifier les principaux enjeux de l'étude. Ils ont également contribué au développement d'un canevas spécifiquement destiné à recueillir la perception des responsables opérationnels PAC. Sur cette base, des entretiens téléphoniques ont ensuite été réalisés auprès de neuf responsables opérationnels de PAC cantonaux (VD, VS, TI, ZG, LU, GR, UR, SG, BE). La sélection des cantons a reposé sur des critères tels que la répartition linguistique, l'ampleur des projets

sur l'eau, mais également la maturité des PAC ainsi que le climat politique entourant leur travail. Enfin, des observations participantes lors du slowUp du Lac de Morat puis de la BeActive de Berne ainsi qu'une analyse portant sur le travail auprès des médias ont été effectuées.

Principaux résultats de l'évaluation

L'évaluation révèle que la phase de conception du projet a permis de définir les moyens de communication et leurs modalités de distribution. Par contre, leurs processus et leurs objectifs n'ont pas été définis de manière suffisamment précise. La définition des «mesures» demeure quelque peu floue tandis que la nature des produits proposés varie énormément. Enfin, les partenaires ne se sentent pas suffisamment inclus dans la prise de décisions.

L'évaluation estime que le travail de Promotion Santé Suisse apporte une contribution pertinente et de qualité aux actions effectuées par les responsables PAC. La flexibilité offerte par Promotion Santé Suisse dans la mise en œuvre ainsi que le bénéfice que les PAC tirent de la disponibilité de produits «prêts à l'emploi» sont à souligner.

Parvenant à se hisser au rang de centre national de support et de coordination pour les activités de communication des cantons, Promotion Santé Suisse assume son rôle de leader dans la mise en œuvre des mesures relatives à l'eau. Il n'est toutefois pas

toujours compris de tous les acteurs ni bien accepté. En effet, les responsabilités de Promotion Santé Suisse sont perçues comme n'étant pas définies de manière suffisamment précise tandis que ses exigences sont parfois ressenties comme trop élevées. Par conséquent, la coordination de la mise en œuvre se fait actuellement au cas par cas.

Enfin, les produits proposés, adaptables au contexte de chacun, ne soulèvent que peu de critiques lorsque pris dans leur ensemble. Néanmoins, pris individuellement, ils suscitent des commentaires variés quant à leur utilité. A l'exception de la documentation de nature scientifique, les produits matériels sont souvent considérés comme des gadgets et sont ainsi moins prisés.

Recommandations

1. Développement d'un cadre logique d'intervention

L'évaluation met en évidence des lacunes dans la cohérence globale et la lisibilité des actions de communication de Promotion Santé Suisse. Afin de pallier à ces faiblesses, la Direction de Promotion Santé Suisse devrait développer un cadre logique d'intervention détaillé. Il inclurait les objectifs généraux et spécifiques pour la communication générale d'une part, et pour la communication autour de l'eau, de l'autre. En outre, il devrait définir de manière précise les rôles et les responsabilités de chaque unité dans la mise en œuvre des mesures. Ce travail de définition devrait se faire de concert avec les cantons. Enfin, il gagnerait à être assorti d'un système de monitoring permettant des retours réguliers et systématiques de la part de toutes les parties prenantes.

2. Redéfinition des modalités de coordination nationale

Pour satisfaire le besoin de liberté exprimé par une partie des responsables PAC, Promotion Santé Suisse devrait inviter les cantons à participer à la redéfinition des modalités de coordination en incluant les partenaires dans le processus. Promotion Santé Suisse devrait également veiller à son engagement de maintenir une certaine flexibilité tant en matière de coordination et de redistribution des prérogatives, qu'au niveau des attentes relatives à la mise en œuvre. Elle devrait à cet effet développer avec la collaboration des cantons

une stratégie opérationnelle incluant ces éléments et formalisant davantage les aspects opérationnels avec les PAC.

3. Restriction de l'offre de prestations

Promotion Santé Suisse devrait interrompre les prestations qui n'obtiennent aucun soutien auprès de son groupe. Elle devrait lancer une consultation formelle auprès des cantons pour faciliter leur choix dans la sélection des mesures qu'ils vont mettre en œuvre. Le résultat devrait être compilé dans un listing de toutes les prestations mises à leur disposition ainsi que de leurs coûts pour qu'ils puissent tenir leurs obligations. Une telle consultation, réalisée de manière ponctuelle ou sur une base plus régulière, viendrait ainsi utilement compléter la base décisionnelle et de connaissances.

Réponse de la direction

Le thème «Boire de l'eau» a globalement été traité avec succès et a contribué de façon significative à changer le regard sur la consommation de boissons sucrées chez les enfants et les jeunes. Les actions ciblées ont cependant atteint leur zénith – la thématique est intégrée dans les projets de la 3^e phase des PAC. A long terme, le thème «Boire de l'eau» ne sera plus traité activement. Les critiques concernant le rôle de Promotion Santé Suisse dans la communication ont bien été notées et les enseignements en ont été tirés.

Promotion Santé Suisse se retire des campagnes nationales et renonce à servir des clients finaux. Elle se concentrera désormais sur la préparation de programmes, de mesures et d'informations pour les cantons participant aux PAC.

Editeur

Promotion Santé Suisse

Auteurs

– Gaspard Ostrowski, evaluanda, Genève
– Eric Zellweger, evaluanda, Genève

Direction de projet Promotion Santé Suisse

Nicolas Sperisen (Gestion des impacts)

Série et numéro

Promotion Santé Suisse, Feuille d'information 11

Forme des citations

Ostrowski, G.; Zellweger, E. (2016). *Thème prioritaire «Boire de l'eau» – Evaluation des mesures de communication*. Promotion Santé Suisse Feuille d'information 11, Berne et Lausanne

© Promotion Santé Suisse, mars 2016

Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse
Dufourstrasse 30, case postale 311
CH-3000 Berne 6
Tél. +41 31 350 04 04, fax +41 31 368 17 00
office.bern@promotionsante.ch
www.promotionsante.ch/publications